

VILLE DE BRIARE

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	23
Votants	29

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 24 novembre à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 14 novembre, s'est réuni en salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur BOUGUET Pierre-François, le Maire,

Présents :

Monsieur BOUGUET Pierre-François ; Monsieur LHOSTE Laurent ; Madame LAURENT Jacqueline ; Monsieur GIRAULT Dominique ; Madame SIGNORET Edwige ; Monsieur BANSE Hervé ; Monsieur DEPARETERE Marcel ; Monsieur GAUDICHON Eric ; Madame GUILLOT Jacqueline ; Madame VICHERAT Valérie ; Monsieur DE SAINTE CROIX Stéphane ; Monsieur COURTILLAT Claude ; Monsieur MOURAUX Michel ; Madame LAVARENNE Monique ; Monsieur COQUILLET Jean-François ; Madame BOURGOIN Evelyne ; Madame KHEDDAR Haïate ; Monsieur FAISY Fabien ; Monsieur DENIZOT Gabriel ; Madame ACIMOVIC Cennet ; Monsieur GARDINIER Frédéric ; Madame LECLERC Sylvie ; Monsieur ADOUL Jean-Pierre.

Absents excusés :

Monsieur CHARMETANT Alain ; Madame NIANG Kiné ; Madame GABRIEL Mélanie ; Madame MARISSAL Bénédicte ; Madame GUINAND Alexandra ; Monsieur GAGNEPAIN Patrice.

Procurations a été donnée à :

Monsieur CHARMETANT Alain donne procuration à Madame LAURENT Jacqueline.
Madame NIANG Kiné donne procuration à Monsieur BOUGUET Pierre-François.
Madame GABRIEL Mélanie donne procuration à Madame ACIMOVIC Cennet.
Madame MARISSAL Bénédicte donne procuration à Madame VICHERAT Valérie.
Madame GUINAND Alexandra donne procuration à Madame SIGNORET Edwige.
Monsieur GAGNEPAIN Patrice donne procuration à Monsieur FAISY Fabien.

Madame LAURENT Jacqueline est nommée secrétaire de séance.

Délibération N° 2025-099 : RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 RELATIF A LA CCBLP.

Vu le rapport annuel d'activité de la Communauté de communes retraçant l'ensemble des actions, réalisations et projets menés au cours de l'année écoulée pour l'exercice **2024**.

Considérant que ce rapport doit être communiqué aux conseils municipaux des communes membres, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité.

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport annuel d'activité de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye pour l'année **2024**.

Le 24 novembre 2025

La Secrétaire de séance,



Jacqueline LAURENT



Le Maire,



Pierre-François BOUGUET